

COMMUNIQUE PRESSE 16/08/2022

CONSOMMATION ET BUDGET FAMILIAL

Une action collective au profit des demandeurs d'asile



Suite à une présentation du Point Conseil Budget (PCB)* auprès de France terre d'asile Deux-Sèvres, une volonté commune d'organiser un temps de rencontre a émergé afin d'échanger sur les besoins des bénéficiaires de la Protection Internationale et sur ce que le service ESF (Environnement social et familial) de l'UDAF des Deux-Sèvres pouvait apporter comme réponse.

En a alors découlé la mise en place d'une « action collective » s'inscrivant dans le cadre des actions d'accueil, d'écoute et d'information et d'accompagnement budgétaire qui doivent être mises en œuvre par les structures labellisées PCB de l'UDAF des Deux-Sèvres. Pour ce faire, une convention avec France Terre d'asile Deux-Sèvres (CADA - Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de Niort et de Thouars a été signée.

D'un constat naît une action collective

Les Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) ayant obtenu ce statut ont 6 mois pour quitter le dispositif du CADA. A l'issue de cette prise en charge, les BPI sont alors amenés à se loger de manière autonome, faire leurs démarches d'ouverture et de maintien de leurs droits, comprendre et se familiariser avec les obligations administratives françaises, notamment les droits et devoirs des locataires, que certains ne maitrisent pas encore complétement.

La mise en place par l'UDAF de cette action collective a permis de donner à ces personnes des notions sur les étapes clefs auxquelles ils vont être confrontés. Ainsi mieux armer, cela permet de les sécuriser dans leurs futures démarches et de répondre à leurs questions.

L'action a eu lieu dans les locaux du CADA de Thouars et de l'UDAF de Niort, de mars à juillet ; elle a profité à une quinzaine de personnes.

Adaptabilité des professionnels au profit des BPI

Les professionnels de l'ESF ont tout mis en œuvre et adapté leur méthode de communication afin que les participants puissent accéder de manière optimale au contenu des ateliers. Entièrement traduit en anglais, tous les outils proposés et les informations transmises ont été construits et réfléchis en utilisant également des images et codes universels.

Afin d'évaluer leurs connaissances, un quizz a été proposé aux participants à chaque fin de session

Des actions collectives aux multiples objectifs d'intégration

Un cahier des charges liste les objectifs des actions à mener dans le cadre du label PCB. S'ils sont nombreux, ils sont tout autant complémentaires et permettent de faciliter l'installation et l'intégration des personnes :

- informer sur les démarches administratives obligatoires à effectuer en France et sur les droits et devoirs en tant que résident français,
- préparer sereinement la sortie du dispositif CADA et l'entrée dans un logement autonome,
- amener les résidents vers une autonomie budgétaire.

*Point Conseil Budget: Les référents des Points Conseil Budget ont vocation à accompagner les familles et les jeunes dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. Ils proposent des lieux de rendez-vous au plus proche des personnes sur l'ensemble du département des Deux-Sèvres.

Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit.

Plus d'infos sur :

http://www.udaf79.fr/services-aux-familles/environnement-social-et-familial/point-conseil-budget/https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB

Contacts:

- France terre d'asile, CADA Deux-Sèvres, 5 rue Tartifume, 79000 Niort
- Point Conseil Budget (PCB): 05 17 87 01 70 ou pcb@udaf79.asso.fr

A propos de l'UDAF 79

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (Udaf 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

www.udaf79.fr

Contact presse:

Pôle Institution, Communication et Vie associative

Responsable : Laurence Hizette - l.hizette@udaf79.asso.fr - 05 49 04 76 50 – 06 74 64 14 76

